

Édito

En Meurthe-et-Moselle, les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont bien plus que des équipements de proximité : ils incarnent, au quotidien, des lieux vivants d'accueil, d'écoute et d'initiatives ouverts à tous. Au croisement des politiques sociales, de l'engagement citoyen et de l'éducation populaire, ils participent pleinement à la vitalité de nos territoires et à la qualité du vivre-ensemble.

Cette nouvelle édition de l'Observatoire Senacs, consacrée aux données 2024, met en lumière leur action à la fois riche, engagée et en constante évolution. À travers 36 structures, animées par des équipes salariées et un réseau de bénévoles investis, c'est ainsi tout un maillage territorial — urbain comme rural — qui se mobilise pour répondre au plus près des besoins des habitants. Jour après jour, ces acteurs de terrain renforcent le lien social, accompagnent les familles, soutiennent les initiatives locales et contribuent activement à la cohésion sociale dans le département.

Cette plaquette témoigne de la forte capacité d'adaptation des structures aux enjeux contemporains : aller vers les publics les plus éloignés, lutter contre les inégalités, sécuriser les parcours de vie, encourager la participation citoyenne et développer les coopérations locales. Au-delà des chiffres, elle révèle un projet collectif fondé sur l'animation globale, la connaissance fine des territoires et la co-construction avec les habitants et les partenaires.

Cet engagement s'inscrit dans une gouvernance partenariale structurée associant la Caf, l'État et le Département, en articulation avec les collectivités locales, dans le cadre des conventions territoriales globales et du schéma départemental des services aux familles. Cette dynamique a permis, depuis 2024, l'ouverture de six nouveaux espaces de vie sociale et l'évolution d'un EVS en centre social.

Outil d'analyse et de dialogue, l'Observatoire Senacs affirme le rôle essentiel des centres sociaux et des EVS comme catalyseurs de solidarités et de dynamiques locales, au service de tous les habitants.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des équipes qui ont contribué à cette enquête et pour leur engagement quotidien au service des habitants et des territoires de Meurthe-et-Moselle.



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures de l'AVS	4
Les habitants, une priorité Des actions au plus près des enjeux	5
Ancrage territorial Faire réseau sur les territoires	6
Des équipes salariées au service des projets Des habitants bénévoles	7
Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques	8
Ressources financières	10
Fiche Nationale	11

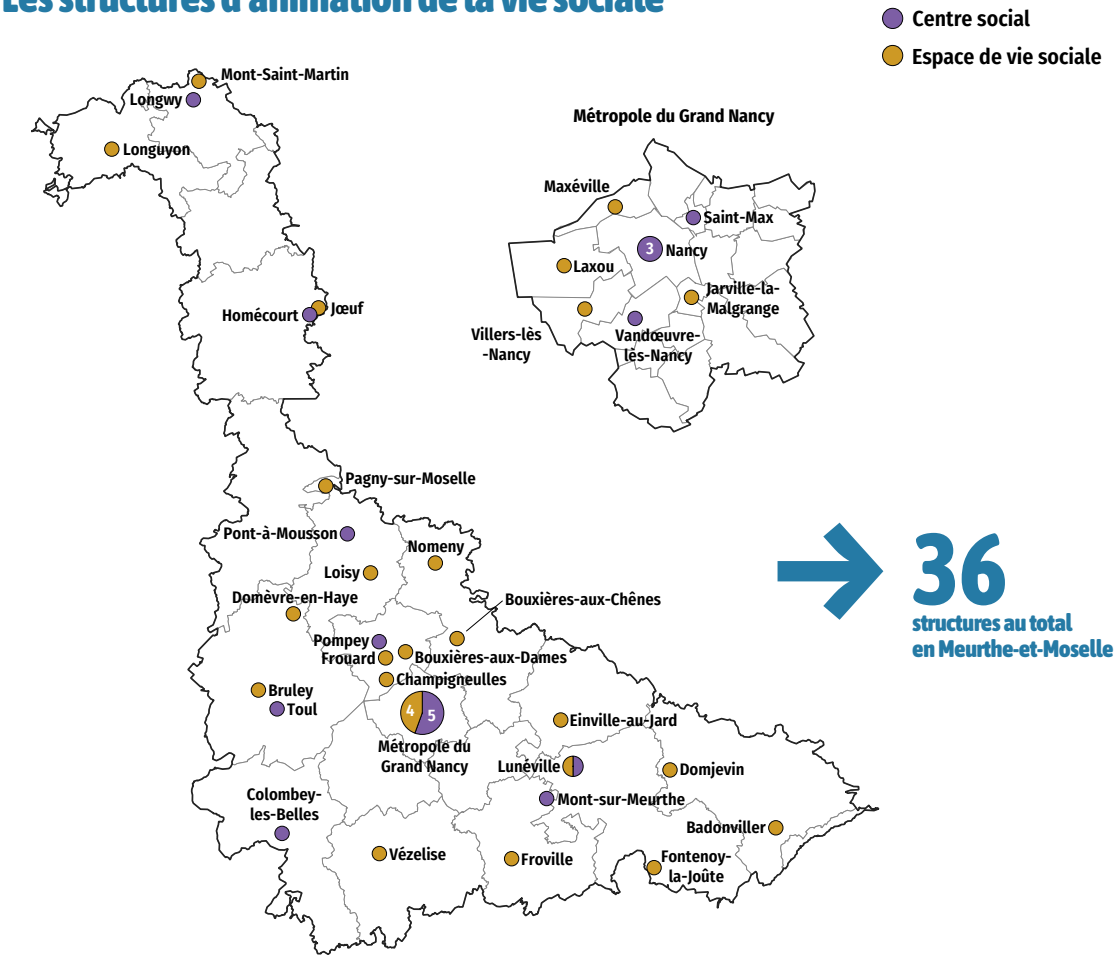
Légende :

Données des centres sociaux

Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Ibrahim MColo, Lucile Barbéry, Marta Nascimento, Valentina Camu.

Les structures d'animation de la vie sociale



13 centres sociaux agréés par la Caf

→ 12 ont répondu à l'enquête

23 espaces de vie sociale agréés par la Caf

→ 23 ont répondu à l'enquête

Territoire d'intervention :

85% à dominante urbaine

15% à dominante rurale

→ 54% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ 8% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

Territoire d'intervention :

43% à dominante urbaine

57% à dominante rurale

→ 30% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

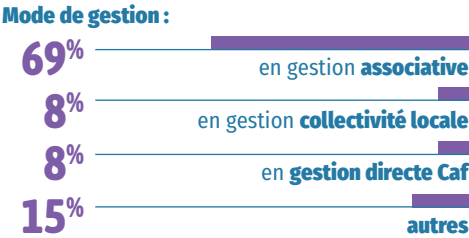
→ 13% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou sur les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

27 660 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024



Budget moyen : **986 300 €**



Bénévoles et salariés :

215 bénévoles de pilotage
497 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)
518 salariés → soit **205 ETP**



51 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social
→ dont **37 heures** d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

41 170 habitants touchés par les actions des EVS en 2024



Budget moyen : **164 900 €**



Bénévoles et salariés :

297 bénévoles de pilotage
1042 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)
148 salariés → soit **84 ETP**



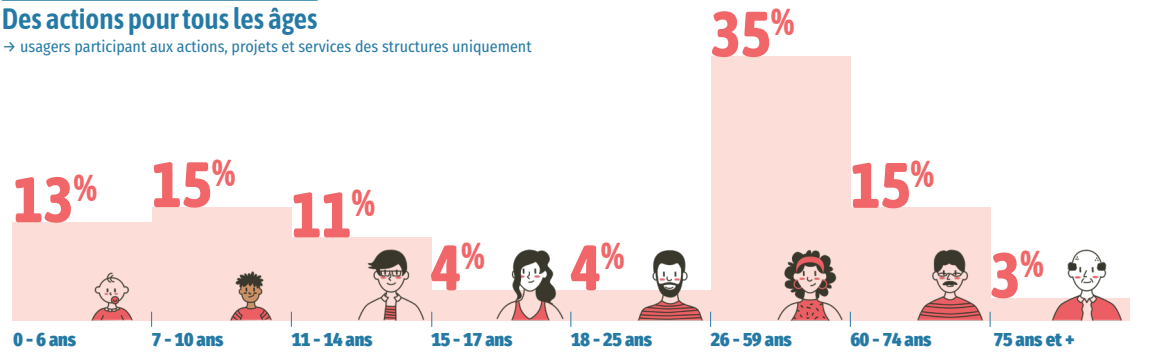
42 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS
→ dont **35 heures** d'ouverture de l'accueil

Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entier tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

100% des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.
10,8 heures réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)
→ soit **19 753** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'évènements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

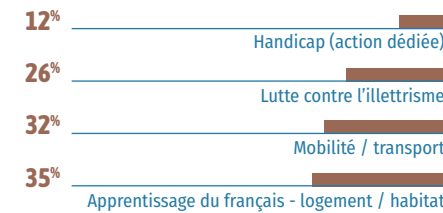
Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +90% des structures

- Accès à la culture
- Parentalité
- Accès aux loisirs
- Citoyenneté et cohésion sociale
- Écologie et environnement

Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

Soutenir et animer la vie locale

278
initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenues



→ 1 696 habitants impliqués

761
événements locaux portés ou accompagnés par les structures



Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.

94%
des structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux politiques locales.

91%
impliquées dans une CTG (convention territoriale globale).

53%
impliquées dans un PEDT (projet éducatif territorial).

68%
animent des dynamiques partenariales sur leur territoire.

32%
animent des réseaux d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.

12%
animent des dispositifs ou des politiques locales.

44%
animent des réseaux hybrides intégrant des habitants, des élus ou des professionnels.

91%
co-portent des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.
→ dont 77% au moins 1 fois par trimestre

Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcées des stagiaires et services civiques.

518 / 148
salariés



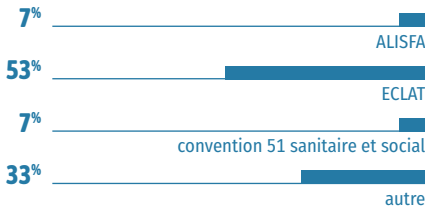
→ soit 204,7 / 83,7 ETP
→ dont 37% / 58% en CDI

147 / 36
stagiaires et services civiques



→ 120 salariés formés par les centres sociaux en 2024

Convention collective nationale appliquée :
→ données concernant les structures associatives



62% des structures ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions socles et de pilotage en 2024.

29% des structures ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

667
bénévoles impliqués au total



35% dans les activités de façon régulière
40% dans les activités de façon ponctuelle
32% dans le pilotage du centre social

→ soit 20,2 ETP de bénévolat

→ 49 heures/an/bénévole (moyenne)

1 227
bénévoles impliqués au total



35% dans les activités de façon régulière
50% dans les activités de façon ponctuelle
24% dans le pilotage de l'EVS

→ soit 21,6 ETP de bénévolat

→ 28 heures/an/bénévole (moyenne)

Répartition totale par genre :



Répartition des bénévoles par classe d'âge :



Centres sociaux et espaces de vie sociale :
catalyseurs de dynamiques

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des **lieux d'accueil, de rencontre et d'expérimentation**.

Au-delà d'une simple offre de services, ils créent les conditions de la **solidarité, de la citoyenneté et de l'émancipation collective**.

Leur **animation globale** s'appuie sur une approche transversale :
→ **accueil, écoute, engagement, coopération, adaptation** aux évolutions du territoire.



UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Ces principes, complémentaires et indissociables, font des centres sociaux :
→ des **catalyseurs de dynamiques locales**,
→ des **espaces d'apprentissage collectif**,
→ et des **leviers d'innovation sociale**.

Ressources financières

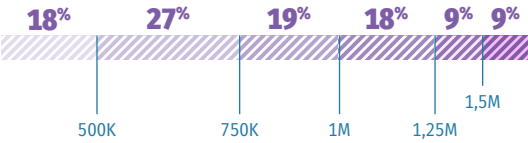
Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

Les centres sociaux

→ budget global

10 849 000 € → 986 300 € de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget (€):



67% part du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale (moyenne)

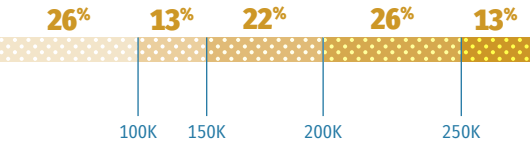


Les espaces de vie sociale

→ budget global

3 794 000 € → 164 900 € de budget moyen

Répartition des EVS par budget (€):

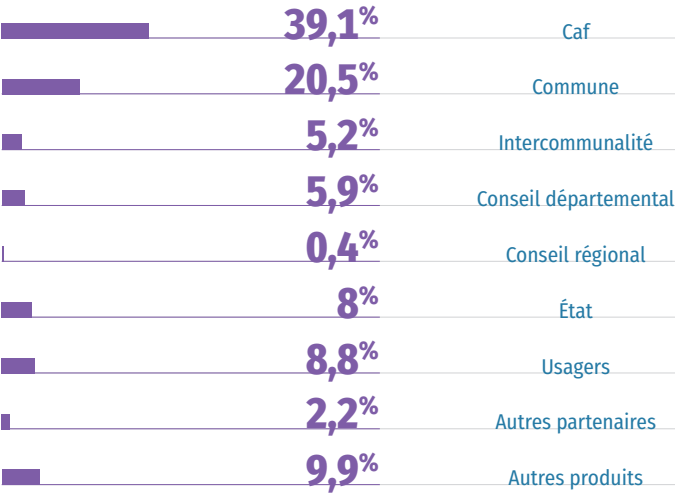


66% part du budget des EVS consacrée à la masse salariale (moyenne)

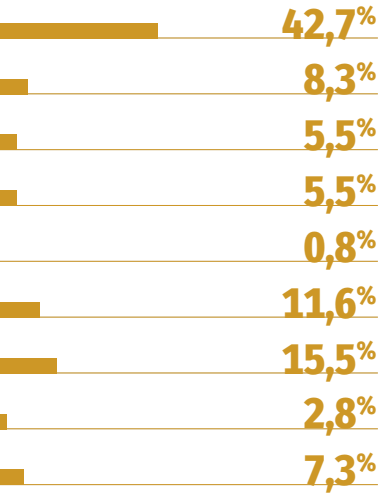


Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Fiche nationale

ENQUÊTE 2025 - DONNÉES 2024

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



2 405 centres sociaux

77% à dominante urbaine



23% à dominante rurale

6,1 millions

d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650 bénévoles dans les instances de pilotage

106 850 bénévoles d'activités

62 970 salariés



12,5 ETP en moyenne par structure



1 775 espaces de vie sociale

43% à dominante urbaine



57% à dominante rurale

2,1 millions

d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550 bénévoles dans les instances de pilotage

62 350 bénévoles d'activités

9 540 salariés



2,7 ETP en moyenne par structure



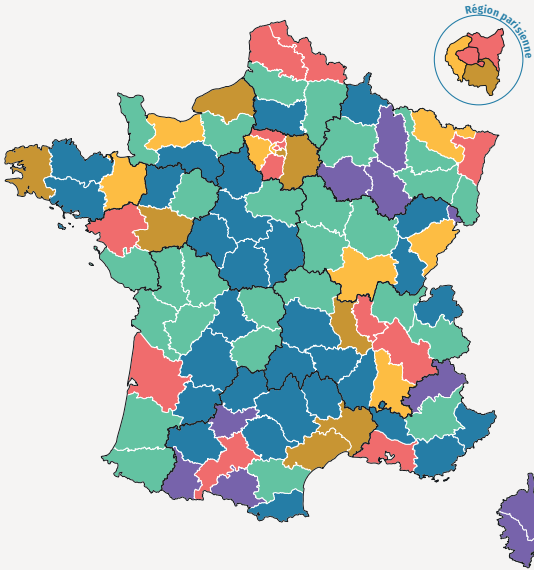
729 400 € budget moyen



131 800 € budget moyen

Densité de répartition des structures

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Un projet co-porté par la Fédération des centres sociaux de Meurthe-et-Moselle et la CAF 54

Contact départemental :

Fédération des centres sociaux de Meurthe-et-Moselle
06 25 39 92 48
contact@centres-sociaux54.com

COORDINATION NATIONALE

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France – FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron et Gaëlle Buisset*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux – AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux



→ www.senacs.fr